

COLLECTION DU DOMAINE PUBLIC

UNE GIFLE PRESCRITE.

MOINAUX, JULES

Saynète — 1881

RÉPLIQUE · TEXTE INTÉGRAL LIBRE & GRATUIT

NOTE D'ÉDITION & DOMAINE PUBLIC

*Cette œuvre dramatique appartient au **Domaine Public** universel. Libre de droits patrimoniaux, elle peut être lue, montée sur scène, imprimée et partagée en toute liberté.*

À propos de cette édition

Conçue pour le travail du comédien et la pratique du plateau, cette édition privilégie la lisibilité et l'aisance de mémorisation :

- **Confort de lecture** : Justification courte au fer à gauche pour alléger l'effort visuel et sécuriser le retour du regard.
- **Distinction immédiate** : Répliques en **Cormorant Garamond** et didascalies en **Inter**, évitant toute confusion à voix haute.
- **Repérage scénique** : Numérotation discrète toutes les 5 lignes et marges aérées de 20 mm pour les annotations de jeu.

L'application Réplique

Cette édition vous est offerte par **Réplique**, l'outil d'apprentissage des textes créé pour les comédiens et les metteurs en scène.

L'application vous accompagne dans l'apprentissage de vos rôles grâce à un parcours progressif (textes à trous, masquage par initiale, récitation au micro) et un **mode Italienne** qui vous donne la réplique au bon tempo, secondé par un souffleur discret en cas d'hésitation.

Répétez vos textes et retrouvez nos éditions sur

www.replique.pro

SOMMAIRE

 Cliquez sur un acte pour y accéder directement

UNE GIFLE PRESCRITE.	5
---------------------------	---

UNE GIFLE PRESCRITE.

SCÈNE 1

LE NARRATEUR

Si le procès de Monsieur Villeronde n'est pas venu plus tôt, ce n'est pas la faute de la justice, et il ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Monsieur Villeronde a essuyé deux revers : un revers de fortune, qui l'a fait partir pour l'Amérique, et un revers de main, qui l'a fait revenir, à Paris pour obtenir satisfaction de cet outrage. De retour du Nouveau Monde avec ⁵ un joli sac, son premier soin, en arrivant, a été de porter plainte, contre Monsieur Louesloup, l'auteur de la voie de fait commise. Voici donc plaignant et prévenu devant la police correctionnelle. Louesloup affirme qu'il n'a aucun souvenir de la gifle dont réparation est demandée...

VILLERONDE

C'est facile à dire parce qu'il y a huit ans de cela, mais moi...

10

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Je vous arrête tout de suite : le fait est prescrit.

VILLERONDE

Monsieur, pour moi, il est aussi frais que si c'était d'hier ; quand j'y pense, je me sens, encore sur la figure la marque des cinq doigts et le pouce de Monsieur Louesloup.

(Il montre ses mains.)

LOUESLOUP

Comment, cinq doigts et le pouce ? Ça ferait six alors, et le tribunal peut voir...

15

VILLERONDE

Un doigt de plus ou de moins ne change rien à la chose.

LOUESLOUP

Non, mais ça changerait quelque chose à ma main.

VILLERONDE

Je demande réparation d'honneur au moyen de 1.00 francs, et du plus de prison que le tribunal me fera l'amitié de vous accorder.

20

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Je vous répète qu'il y a prescription.

VILLERONDE

Alors, comme ça, j'en suis pour ma gifle ?...

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Il fallait porter plainte dans le délai voulu.

(Le tribunal renvoie Louesloup des fins de la plainte.)

VILLERONDE

Monsieur le Président, c'est ce que j'avais fait tout de suite ; pendant ce temps-là il m'est arrivé des malheurs avec un filou qui m'a ratissé complètement, et j'ai couru après lui en Amérique. Alors, j'en suis pour ma gifle. ²⁵

LOUESLOUP

Mais puisque je ne m'en souviens plus, c'est comme si vous ne l'aviez pas reçue.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Retirez-vous.

30

VILLERONDE *(à Louesloup, en s'en allant)*

Alors l'honneur est donc satisfait.

LOUESLOUP

Complètement.

(Les deux adversaires partent en causant amicalement)

VILLERONDE

Si c'est comme ça...